



Le nouveau Code des douanes de l'Union

Se préparer aux enjeux douaniers de demain

Initiation

Nouveau

2016

Code 63096 | Durée 1 jour | Tarif HT 750 €

Sessions

Paris 28 janvier 2016

Programme

Présentation de l'architecture du nouveau Code des douanes de l'Union

Les principales novations apportées au Code

Quelles conséquences pour les opérateurs du commerce international ?

Les différentes étapes du calendrier

Procédures douanières de demain

Nouvelles règles de dédouanement :

- généralisation de la domiciliation,
- possibilité de centralisation des process au niveau national & communautaire,
- modifications apportées aux « régimes économiques » devenus « régimes particuliers »,
- auto-évaluation.

Vers une généralisation du statut d'OEA ?

- mesures de simplification réservées ;
- mesures de simplification avantagées ;
- nouveaux critères d'attribution du statut ;
- bilan des avantages et des inconvénients du statut.

Nouvelles modalités de détermination de la valeur en douane

Quelles sont les évolutions majeures ?

- pourquoi mettre fin au recours des ventes successives ?
- que comprend le passage au nouveau système de la dernière vente ?
- quelle va être la période transitoire permettant le recours aux ventes antérieures ?
- la taxation des redevances et droits de licences en conformité avec les standards internationaux

Quelles conséquences sur les ventes de référence, ventes domestiques, assiette des droits de douane pour les clients ?

Présentation d'un business model

Synthèse des échéances à programmer ou comment se préparer aux changements

Sort réservé aux autorisations en cours

Procédures transitoires

Autorisations anticipées

Nouveau délai de prescription

Nouvelles règles : risques et opportunités

Objectifs

- Maîtriser l'architecture du nouveau Code des douanes de l'Union, ses nouvelles obligations et ses étapes
- Faire face aux nouveaux enjeux douaniers et aux nouvelles procédures douanières
- Intégrer les changements à apporter à la chaîne logistique et au sourcing de l'entreprise
- Sécuriser ses pratiques douanières et son système informatique

LE + PÉDAGOGIQUE

Un tour d'horizon complet du nouveau contexte législatif et réglementaire avec les meilleurs spécialistes de la discipline

Des illustrations et conseils sur les procédures à mettre en place au 1^{er} mai 2016

Prérequis

Aucun prérequis n'est nécessaire pour cette formation.

PUBLIC CONCERNÉ

- - Responsables Douane, Commerce international, Transport, Logistique, Supply Chain
- - Responsables Administratif, Financier et Commercial
- - Transporteurs, Transitaire, Commissionnaires
- - Juristes, Avocats

INTERVENANT(S)

Jean-Michel THILLIER

Chef de Service, Adjoint à la Directrice Générale des Douanes et des Droits Indirects (DGDDI)

Evguenia DEREVIANKINE

Avocat au barreau de Paris, associée du cabinet d'avocats UGGC Avocats, Présidente de la « Commission Douane, Transport et Logistique » à l'Association des Avocats Conseils d'Entreprise (ACE)

Jean-Marie SALVA

Avocat aux barreaux de Paris et de Bruxelles, associé du cabinet d'avocats DS Avocats, Président de la Commission « Douane » d'ICC France

Arnaud CARRIER

Délégué Douane de la société THALES GEODIS FREIGHT & LOGISTICS (TGFL)